PREAVIS MUNICIPAL 6-2021

Au Conseil communal de Forel (Lavaux)

Préavis municipal n°6-2021 concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Route de Moudon - La Moille Derrey » avec demande de crédit

Adopté en séance de Municipalité du 23 août 2021.
Municipal responsable : M. Jean-Marc Genton, Municipal, tél. 079 704 30 18

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal n° 6-2021 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 801'067.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Route de Moudon - La Moille Derrey ».

1. Préambule

Ce remplacement est prévu dans le plan des investissements de la législature 2021-2026, en raison du mauvais état de la conduite. En effet, cette conduite a subi de nombreuses fuites, autant des ruptures que des perforations. Les réparations perturbent le réseau et engendrent des coupures d'eau. Elles nécessitent également de nombreuses heures de réparation.

De plus, le calibre de la conduite ne répond plus aux exigences de l'ECA en matière de défense incendie.

La conduite à remplacer relie les réseaux de la Commune de Forel et de l'association SFE (Servion, Ferlens, Essertes). Dans un futur lointain, une boucle devrait être réalisée sur le réservoir de Pra Don Abbé afin d'améliorer les 2 réseaux.

2. Travaux projetés

La nouvelle conduite sera en PE 100 PN 10 Ø 225/198.2mm, soudée de bout à bout et entièrement enrobée de sable. Son tracé débute au point A (voir le plan de situation) par la pose d'un té sur la conduite existante, puis traverse la chaussée du chemin En Albin et la parcelle n° 858 jusqu'à l'extrémité de la nouvelle conduite en PE 100 PN 10 Ø 200/176,2, posée en remplacement de l'ancienne, lors de la construction de la chaussée d'accès à la décharge En Albin. Cette artère a été posée sur une longueur de 150 m dans la parcelle n° 1229. Dès lors, la nouvelle conduite suivra le tracé de la conduite existante en parallèle jusqu'à la parcelle n° 1336. Un contournement de la parcelle n° 1120 sera effectué afin d'éviter les infrastructures de la station d'essence, puis continuera son tracé jusqu'à la chambre de comptage sur la Commune d'Essertes. Les trois BH (bornes hydrantes) existantes seront remplacées. Deux seront déplacées de l'autre côté de la chaussée (RC 701). Trois forages dirigés seront exécutés pour la pose des nouvelles conduites d'alimentation y relatives. De plus, une nouvelle BH sera posée à l'angle de la parcelle n° 779 au bord du chemin public. Tous les raccordements privés seront transférés sur le nouvel axe par le biais de nouvelles vannes.

Entre les points A et B, une nouvelle conduite en PE 100 PN 10 Ø 200/176.2 reliera la conduite existante à l'angle de la parcelle n° 1280. Ceci permettra de supprimer un tronçon de cette dernière passant près du bâtiment n° 741 et à une profondeur avoisinant les 4 m. Bouchonnée à son extrémité, elle sera utilisée pour le raccordement privé par la méthode de tubage.

La fouille sera mise à profit pour la pose d'une gaine de protection de câble en attente en PE 72/60.

Les entreprises Swisscom SA, Romande Energie SA et Holdigaz SA seront contactées pour un éventuel intérêt à la participation à ces travaux dans le cadre d'extension ou de réfection de leur réseau. En cas de présence dans les fouilles, elles participeront au prorata du financement des travaux.

3. Coût des travaux

Le montant total des travaux est estimé à **CHF 801'067.- TTC**. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs qui travaille régulièrement pour la Commune (soumissions non rentrées). Il se compose de la manière suivante :

1. Travaux de génie civil – Fouilles sur la chaussée	CHF	48'855.-
2. Travaux de génie civil – Fouilles dans les prés	CHF	257'200.-
3. Travaux d'appareillage	CHF	204'740.-
4. Travaux de forages dirigés	CHF	75'000.-
5. Frais administratifs et techniques	CHF	76'000.-
6. Prestations géométriques	CHF	7'000.-
7. Suivi pédologique	CHF	7'000.-
8. Divers et imprévus, environ 10%	CHF	68'000.-
Montant total HT	CHF	743'795.-
TVA 7,7 % + arrondi	CHF	57'272.-
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC :	**CHF**	**801'067.-**

En ce qui concerne le remplacement de conduites, les subventions de l'ECA sont allouées sur la base d'un taux fixe appliqué sur le montant des travaux relatif à la défense incendie, sans prendre en compte les transferts de prises privées. Cette allocation peut être estimée à environ CHF 90'000.-.

4. Financement et évolution du plafond d'endettement

Cet objet est totalement attribué au service de l'eau. Il sera financé par un emprunt de maximum CHF 600'000.-, amorti sur 30 ans; la première fois l'année qui suivra la fin des travaux. Le solde sera pris sur la provision du service des eaux.

Ces travaux figureront dans le plan des investissements de la Municipalité pour la législature 2021-2026 à hauteur de CHF 800'000.-.

Le bureau d'ingénieurs a estimé ces travaux à CHF 801'067.-, avant les rentrées de soumissions.

Le plafond d'endettement de la nouvelle législature 2021-2026 sera présenté pour approbation au Conseil communal lors de la séance de décembre 2021. Cet investissement est toutefois possible et entre dans le plafond d'emprunt 2016-2021 de CHF 17'660'000.- présenté ci-après.

Plafond d'endettement législature 2016-2021 -- Total des emprunts, situation prévisionnelle au 31.12.2021 et investissements planifiés

Objets	Emprunts			Plafond d'emprunts 2016/2021
Plafond d'emprunts				fr. 17'660'000.00
		Accordés		
Complément source Grenet (9144.13)		fr. 700'000.00		
Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit "Pra Palex" (9144.6)		fr. 600'000.00		
Réfection de chemins (Améliorations foncières, Etapes 1)		fr. 700'000.00		
Remplacement d'une conduite d'eau potable et extension de l'épuration secteur Carboles (Préavis 7-2020) 9144.7		fr. 500'000.00		
Construction d'une caserne de pompier		fr. 3'504'000.00		
Création d'une centrale de chauffage à bois (Bâtiment des services)		fr. 300'900.00		
	Contractés	Accordés	Prévus	Solde à disposition
Emprunt à court terme	fr. 1'080'000.00	fr. 6'304'900.00		
Emprunts consolidés	fr. 10'323'315.00			
Total des emprunts au 31.07.2021	**fr. 11'403'315.00**	**fr. 5'224'900.00**		fr. 1'031'785.00
Amortissements au 31.12.2021	fr. -559'335.00			fr. 1'591'120.00
				fr. 1'591'120.00
Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit route Moudon- La Moille Derrey			fr. 600'000.00	fr. 991'120.00
				fr. 991'120.00
				fr. 991'120.00
Total prévisible des emprunts	**fr.**	**16'668'880.00**		**fr. 991'120.00**

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

Vu le préavis municipal N° 6-2021,

Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Route de Moudon – La Moille Derrey »**
2. **d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux pour un montant de CHF 801'067.- selon le point 4 ci-dessus.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : B. Perret

La Secrétaire : M. Pidoux

Annexe : 1 plan